

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
NIF : 000116001715484

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°/MOD/ONA/2018

L'Office National de l'Assainissement lance un Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacité minimale ayant pour objet de (lot 05) : Acquisition d'équipements didactiques et pédagogiques au profit de l'Ecole Supérieure de Management des Ressources en Eau situé a la ville d'Oran.

Le projet comprend la fourniture, la livraison, le déchargement, le montage, la mise en service, et les essais de bon fonctionnement des équipements d'une part, ainsi que d'autre part, l'aménagement des locaux et la formation des personnels de l'ESMRE., relatifs aux neuf (09) prestations déclinées ci-dessous :

1. Salle visioconférence et espace e-Learning ;
2. Equipement salle de réunion de l'ESMRE>-Oran –Algérie.
3. Un laboratoire de langue multimédia ;
4. Espace de reprographie, infographie, reliures et façonnages ;
5. Centre de documentation ; d'information ; d'archivage ; et de pédagogie ;
6. Salle interne de l'ESMRE-Oran, Algérie ;
7. Six salles de cours ;
8. Equipement de direction générale et de l'administration ;
9. Equipement d'infrastructure et systèmes informatiques ;

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Pour que l'offre soit éligible, les soumissionnaires doivent répondre aux trois conditions d'éligibilité suivantes :

Première condition C1: Capacités professionnelles

Disposer d'un registre de commerce mentionnant clairement l'activité de la fourniture de matériel de commerce, et de bureautique.

Deuxième condition C2 : Capacités financières

Les soumissionnaires doivent fournir une attestation de solvabilité bancaire attestant que l'entreprise est capable d'assurer financièrement le projet.

NB : Une attestation de solvabilité est un document signé par la banque qui certifie au moment de l'ouverture des plis que le soumissionnaire jouit d'une bonne santé financière.

Troisième condition C3 : Capacités techniques

Fourniture et installation de réseaux informatiques d'un centre de formation, université, école supérieure ou autre institution comparable, sur présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un Maître d'Ouvrage public ou privé.

Les références justifiant la condition C3 doivent être accompagnées d'une attestation de bonne exécution délivrée par les Maîtres d'Ouvrage concernés.

Si l'une des conditions C1, C2 et C3 mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par un soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

Tout soumissionnaire, seul ou en groupement, peut se prévaloir des capacités d'autres entreprises dans les conditions prévues aux articles 57 et 81 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhou el Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Soumissionnaire en groupement :

- Chaque membre doit satisfaire la condition C1 et C2.
- Conformément à l'article 81 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhou el Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant règlement des marchés publics et des délégations Des services publics.
- L'un des membres du groupement doit répondre à la condition C3.
- Le chef de file doit obligatoirement détenir la majorité des parts du marché.

Le retrait du Cahier des Charges se fera sur présentation d'un reçu de virement d'un montant de **dix milles** Dinars Algériens (**10 000DA**) au compte N° **003 00638 301141300058** ouvert auprès de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural - Agence Birkhadem. Alger.

Le Cahier des Charges pourra être retiré dès parution du présent avis d'appel d'offres auprès du bureau des marchés de l'Office National de l'Assainissement (ONA) sis au :

« OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT »

Carrefour Sidi Arcine - Route de Baraki- Alger.

Fax : (0) 23 92. 21. 71

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui seront insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, et ce comme suit :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Pièce A1: Lettre de présentation du soumissionnaire

Pièce A2: Déclaration de candidature datée signée,

Pièce A3: Déclaration de probité datée et signée pour le soumissionnaire et ses sous-traitants désignés. Dans le cadre d'un groupement, chaque membre doit fournir sa propre déclaration de probité.

Pièce A4: Une copie du statut de la société.

Pièce A5: Les pouvoirs du (ou des) signataire (s) avec les preuves juridiques habilitant le (ou les signataire(s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom du soumissionnaire.

Pièce A6: Le protocole d'accord du groupement liant les diverses sociétés.

Pièce A7: Les bilans financiers, (Actif-passif et TCR) des trois (03) dernières années 2014, 2015 et 2016 certifiés et visés par l'administration fiscale.

Pièce A8: La déclaration du sous-traitant datée et signée : cette déclaration indiquera le sous traitant susceptible d'être proposés ultérieurement pour agrément.

Pièce A9: Une copie du contrat de sous-traitance: ce contrat devra indiquer :

- La dénomination de l'entreprise sous traitante
- La dénomination de l'entreprise sous-traitante
- Objet et montant des prestations sous-traitées

- Délai et planning de réalisation des prestations sous-traitées ainsi que les modalités d'application des pénalités financières, le cas échéant.
- Nature des prix, modalités de paiement, d'actualisation et de révision des prix, le cas échéant
- Modalités de réception des prestations
- Règlement des litiges

PièceA10: les références professionnelles du soumissionnaire pour des projets réalisés de même type (fournitures et installation d'équipements de laboratoire et informatiques), appuyées par des attestations de bonne exécution délivrées par les clients concernés.

PièceA11: la documentation indiquant les spécifications techniques des équipements à livrer (adresse et/ou pays de fabrication d'origine, et documentation technique complète, etc.).

Pièce A12: Curriculum vitae clés du personnel expert dédié aux différentes missions du présent appel d'offre.

PièceA13: Engagements de garantie des équipements

PièceA14:Le certificat d'origine des équipements.

PièceA15:le planning d'exécution incluant la livraison, l'installation et la mise en service des équipements.

Pièce A16:Attestation de solvabilité bancaire.

Pièce A17: Attestation de visite des lieux (sous peine de rejet par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres).

Pièce A18: Registre de Commerce de l'entreprise.

OFFRE TECHNIQUE :

PièceA19: Déclaration à souscrire datée et signée. Dans le cadre d'un groupement une seule déclaration sera présentée.

Pièce A20: Cahier des Clauses Générales Administratives et Financières (CCGAF) et l'Instruction aux Soumissionnaires (IS) paraphés à chaque page et signés en dernière page avec la mention manuscrite "LU et ACCEPTE" par le soumissionnaire ou par les représentants quand il s'agit d'un groupement.

PièceA21: Cahier des Clauses Techniques (CCT) paraphé à chaque page et signé en dernière page avec la mention manuscrite "LU et ACCEPTE "par le soumissionnaire.

OFFRE FINANCIERE:

Pièce B1 : La lettre de soumission datée et signée par le fondé de pouvoir, dans le cas de groupement.

Pièce B2 : Le cadre du bordereau des prix. Pour chaque prix, le soumissionnaire devra faire correspondre le montant en toutes lettres. Ce document sera paraphé à chaque page et signé en dernière page.

Pièce B3 : Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli paraphé à chaque page et signé en dernière page.

Pièce B4 : Le récapitulatif de l'offre financière.

Ces trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui comporte la mention suivante :

« OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT »

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

LOT 5 « ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE MATERIELS DIDACTIQUES ET PEDAGOGIQUES AU PROFIT DE L'ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT DES RESSOURCES EN EAU A ORAN »

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Le délai de préparation des offres est fixé à **quarante cinq (45) jours** à compter de la première date de publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et le BOMOP ou le Portail des Marchés Publics.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres le...../...../2018 avant 11 heures.

Le jour de l'ouverture des plis correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à **14 heures** au siège de la **Direction Générale de l'ONA**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant « **la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois** » à partir de la date de l'ouverture des plis.